



Les pièces à fournir pour l'établissement du contrat :

- 1 justificatif de domicile du responsable légal de moins de 3 mois,
- 1 photocopie de la Carte d'Identité du responsable légal de la société (recto/verso),
- 1 copie de l'Extrait K-Bis ou du Projet des Statuts,
- 1 RIB,
- 1 chèque de caution (il sera rendu en fin de contrat si l'ensemble des factures auront été réglé),
- Le règlement du trimestre en cours ainsi que le trimestre suivant.

Algyr Part-Dieu 20 Boulevard Eugène Deruelle
Le Britannia Bâtiment B 69003 LYON

Tél. +33 (0)4.78.94.50.50 – Fax. +33 (0)4.78.94.50.69
www.algyr.fr / secretariat@algyr.fr

